

LES TRAITÉS

Bilatéraux

États-Unis d'Amérique

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique aux fins de la défense commune.

Signé à Washington le 22 mai 1959.

En vigueur le 27 juillet 1959.

République fédérale d'Allemagne

Accord relatif au transport aérien entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

Signé à Ottawa le 4 septembre 1959.

DOCUMENTS DES NATIONS UNIES SUR DES SUJETS D'ACTUALITÉ*

OACI

Compte rendu des travaux de la troisième session de la Commission européenne de l'Aviation civile. Strasbourg, 9-20 mars 1959. Vol. I-Rapport. Doc. 7977, ECAC/3-1. III plus 73 pages. \$1.

Répertoire de tarifs d'aéroports et de tarifs d'installations et services de navigations aérienne.

Septième édition, janvier 1959. Doc. 7100-AT/707/7. VIII plus 255 pages. Le prix du volume complet comprend l'envoi d'un amendement publié environ six mois après la parution, adressé à tous les acheteurs de l'édition annuelle dûment inscrits. \$2.75.

*Les documents imprimés des Nations Unies se vendent au Canada chez les agents et sous-agents dont les noms suivent. Agents: The Ryerson Press, 299 ouest, rue Queen, Toronto. Sous-agents: Book Room Ltd., Chronicle Building, Halifax; la Librairie de l'Université McGill, Montréal; le Magasin des étudiants de l'Université de Montréal, Montréal; la Librairie de l'Université du Manitoba, Winnipeg; les University of Toronto Press and Bookstore, Toronto; la Librairie de l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver.

En ce qui concerne les documents polycopiés des Nations Unies, le public peut se les procurer par abonnement annuel en s'adressant au Secrétariat des Nations Unies à New-York. Les professeurs et étudiants des universités, les instituteurs, les librairies et les organismes non gouvernementaux peuvent les obtenir, de leur côté, du Service de renseignements des Nations Unies, à New-York.

On trouvera de plus amples renseignements à ce sujet dans "Affaires Extérieures", livraison d'avril-mai 1958, page 117.